

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES
DE L'AUDE

QUARANTE CINQUIÈME ANNÉE — TOME XXXIX



CARCASSONNE
Imprimerie E. ROUDIÈRE — 23-25, Rue Courtejaire

1935



ETUDE
sur le Château d'Aguilar
(ou VIALA)
près TUCHAN (Aude)

GERMAIN IZARD

Colonel du Génie en retraite

Membre de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude

AVERTISSEMENT

Une remarquable « Notice historique » sur *Tuchan, Nouvelles, Donneuve* et le *Château d'Aguilar* a été publiée, en 1903, dans le tome XIV du Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, sous la signature du docteur COURRENT, l'actuel secrétaire général de la Société. Dans cette notice, on trouve, en particulier, l'histoire du *Château d'Aguilar*, telle qu'elle résulte des rares documents conservés par les siècles écoulés et une description de ses ruines.

Après quelques visites faites à ces dernières, en août 1934, il a paru qu'on pouvait encore tenter une restitution assez vraisemblable du *Château*. C'est ce travail, accompagné de considérations techniques ou militaires, qui fait l'objet de la présente étude.

Les dessins sont au nombre de trois :

Le plan et une coupe du *Château* sur une même page;

La restitution du Château en perspective linéaire
d'après le plan et la coupe en question.

Les considérations sont développées dans les paragraphes suivants :

I. — Histoire sommaire du Château ;

II. — Sa description :

A. Enceinte et Lices ;

B. Réduit ;

C. Ouvrages extérieurs ;

D. Alentours immédiats.

III. — Son organisation défensive et ses possibilités
de résistance ;

IV. — Son objet.

I. HISTOIRE du CHATEAU

Le château d'*Aguilar*, situé sur le puy du même nom, à 321 mètres d'altitude et à 2 k. 500 E.-N.-E. de Tuchan, date de la fin du XII^e siècle. L'Histoire générale du Languedoc rapporte que « dès 1020, le pays de *Pierrepertusès* dans lequel se trouvait le château d'*Aguilar*, avait été légué avec le Fenouillédès par le comte BESALU, Bernard TAILLEFER, à son fils Guillaume. Le comte Bernard y avait ajouté les terres à lui données par un certain évêque Pierre, terres qui comprenaient le Château d'*Aguilar* et ses environs (d'après *Marca Hispanica*, col. 1029).

Or *Marca Hispanica* à la col. 1029, parle des « terres autour du Puy d'*Aguilar* » et non pas du château. C'est donc plus tard que fut bâti ce château féodal.

Le *Pierrepertusés* (1) comme le Fenouillédès auquel il était rattaché, était compris dans l'apanage de SANCHE, comte du Roussillon et frère du roi d'Aragon Alfonse II.

(1) Le *Pierrepertusés* était délimité et séparé du comté du Roussillon, au Sud par une ligne allant du Puy d'*Aguilar* à *Cubières*, en passant par *Paziols*, *Cucugnan* et *Duilhac* (Châteaux de *Quéribus* et *Pierrepertuse*), ces trois derniers villages touchant au Fenouillédès; au Nord, la limite passait par *Rouffiac-des-Corbières*, *Montgaillard*, *Maisons*, *Palairac*; ces derniers villages le séparaient du *Termenès*, et cette ligne se continuait en passant par *Tuchan*, le Puy d'*Aguilar* rejoignait la montagne de *Périllos*, s'inclinant ensuite vers le Sud-Est, entre *Opoul* et *Fitou*, aboutissant à la mer après avoir traversé l'étang de *Leucate*, et de ce côté, cette ligne séparait le *Pierrepertusés* de la vicomté de Narbonne. (V. *Histoire générale du Languedoc*. — A. Molinier).

Construit par les princes d'Aragon aux confins du comté de Roussillon et de la vicomté de Narbonne, le château d'*Aguilar* appartenait, au XIII^e siècle, à Olivier de TERMES. Acheté en 1260 à ce dernier, par le roi Louis IX, il devait être rattaché à la Sénéchaussée de Carcassonne et occupé par un châtelain, aux gages du roi, de 1262 à 1569.

Le traité de Corbeil (1258) (1) ayant reporté la frontière aragonaise au-delà du Fenouillédès, le château, désormais en territoire français, perdit de son importance au fur et à mesure que s'affirma l'autorité royale.

D'après une relation publiée à la fin de ce travail, le château d'*Aquilla* (*Aguilar*) était ruiné, lorsque François I^{er}, en 1542 fit passer le canon qui fut conduit devant Perpignan par le passage de Tuchan. Il ne semble pas qu'il faille cependant prendre l'expression de ruine d'*Aquilla* à la lettre, puisqu'on relate une escarmouche autour d'un *château sur la montagne tirant vers Perpignan, à une lieue de Tuchan* ». Après l'insuccès du siège de Perpignan, et la retraite de l'armée française qui emportait par le passage de Tuchan ses vivres et ses munitions, *Aguilar* était encore « défensible » à ce moment-là et c'est

(1) Par le traité de Corbeil, le roi de France abandonna ses droits de suzeraineté générale sur les comtés de Roussillon et de Barcelone, et la frontière entre la France et le royaume d'Aragon fut portée au Sud du Fenouillédès. Elle partait du pays de Sault, suivait approximativement, en direction O. E., la ligne de partage des eaux entre la Boulzane, affluent de l'Agly et la Têt, depuis le cours de l'Aude jusqu'au col d'en Bataille. Elle se redressait ensuite vers le N.-E., laissant d'une part Estagel, Tautavel et Vingrau en Aragon, et d'autre part La Tour de France, Paziols, Tuchan et le château d'*Aguilar* en France. Elle rejoignait enfin la montagne qui contourne Périllos jusqu'à la mer, suivant le même tracé qu'au XII^e siècle. Et cette situation devait durer 400 ans jusqu'au traité des Pyrénées (1659), qui recula la frontière méridionale jusqu'aux Pyrénées.

Blaise de Montluc, témoin de cette escarmouche, qui raconte ce fait de guerre. D'ailleurs, le dernier châtelain, Jean Gaspard de GENSAC, était encore au château d'Aguilar en 1569. (Languedoc. — [Chronologie. Bib. Nat. mss.]). (V. la *Notice historique sur Tuchan* du docteur Courrent, loc. cit.).

Mais en 1597, Aguilar ne semble plus exister comme point de défense, puisque, le maréchal de Joyeuse, à l'ouverture à Narbonne, des Etats du Languedoc, ayant demandé de quoi fournir à la levée de 1.100 à 1.200 arquebusiers pour résister aux Espagnols qui se préparent à faire la guerre dans la province, l'Assemblée pria le roi de faire réparer les châteaux de *Quéribus*, *Pierrepertuse*, *Puylaurens* et *Termes*, sans qu'il fût question d'*Aguilar*.

Enfin, dans un recueil de plans des places fortes, qui se trouve à la bibliothèque du Comité technique du Génie (années 1604 à 1640), un dessin à la plume montre *Aguilar* en ruines.

II. SA DESCRIPTION

A. — ENCEINTES ET LICES.

A) *Enceinte*. — L'enceinte est un polygone fermé fait de murailles épaisses reliées par des tours qui dominant. (V. Plan et Coupe).

Les murailles, appelées *Courtines*, sont surélevées par une murette — ou parapet — à hauteur d'homme avec créneaux. La partie du parapet comprise entre deux créneaux — le *Merlon* — est percée en son milieu d'une archère ou *Meurtrière*. Le dessus de la courtine resté libre, en arrière du parapet, est le *Chemin de ronde* sur lequel les défenseurs peuvent circuler librement et à l'abri, entre deux tours.

Les tours, rondes et ouvertes vers l'intérieur du château, ont un rez-de-chaussée, un étage et une terrasse reliés à l'intérieur par une échelle de meunier. Elles ne sont pas en communication avec les chemins de ronde attenants pour qu'un groupe d'hommes qui a réussi à escalader une courtine en un point, ne puisse pas parcourir toute l'enceinte. Le rez-de-chaussée et l'étage disposent chacun de trois ou quatre meurtrières, celles de l'étage se situant dans un plan vertical perpendiculaire au milieu de l'intervalle qui sépare deux meurtrières voisines du rez-de-chaussée, afin de pouvoir battre une plus grande étendue de terrain auprès de la tour. La terrasse est, comme la courtine, surmontée d'un parapet avec créneaux; elle peut, en outre, en raison de ses dimensions, recevoir une *pierrière* ou une *grande arbalète* correspondant à la *Catapulte* ou à la *Baliste* des

Romains. On voit donc que, par les trois étages de tir, dont elles disposent — alors que pour le même développement de front les courtines n'en ont qu'un — par les flèches ou traits de flanc qu'elles permettent de lancer tout près des courtines attenantes, ce qui augmente sérieusement la valeur de ces derniers obstacles, enfin par la machine de jet qu'elles peuvent recevoir, les tours jouent un rôle tout à fait important dans la défense du château.

L'enceinte n'a que deux ouvertures, l'une vers le milieu de la courtine ouest: c'est l'entrée du château, l'autre contre la tour n° 5: c'est la poterne. Ces ouvertures sont naturellement pourvues de deux solides portes dont la fermeture est assurée par de fortes barres en bois coulissant dans les murs voisins aménagés à cet effet.

B) *Lices*. — On appelle lices le chemin qui, à l'intérieur du château, sépare l'enceinte du réduit.

Les lices desservent de plain-pied les tours, la poterne et les trois bâtiments adossés à l'enceinte. Elles permettent, en outre, d'accéder aux chemins de ronde des courtines soit par des escaliers en maçonnerie (courtines N., O., S.), soit par des échelles de meunier placées à l'intérieur des bâtiments susvisés et aboutissant à une ouverture pratiquée dans leur toiture en terrasse (courtines N.-E., E., S.-E.)

Il est à noter que chaque toiture est au niveau du chemin de ronde attenant. Sur ce chemin de ronde ainsi élargi, on peut donc placer, le cas échéant, non seulement une machine de jet, comme sur la terrasse d'une tour, mais encore des approvisionnements de grosses pierres, d'eau ou d'huile bouillante, de plomb ou de soufre fondus, etc., etc., à jeter, le moment venu, sur l'assaillant, par les créneaux du parapet.

Enfin, des lices partent deux rampes commençant

l'une près de la porte d'entrée du château, l'autre près de la tour n° 2 et se rejoignant au seuil de la porte d'entrée du réduit.

B. REDUIT.

Le réduit a son assiette sur un rocher qui couronne le puy d'Aguilar et domine les lices d'environ 4 m. à l'Ouest et 5 m. à l'Est. Le réduit comprend le donjon, le logement du seigneur et une cour, entourée de murs élevés et épais, dans laquelle se trouve une citerne.

Le donjon a: au sous-sol, une pièce sans air ni lumière : les *Oubliettes* ⁽¹⁾ au rez-de-chaussée et à l'étage deux grandes salles superposées occupées l'une, par la garnison permanente du château, l'autre, par des approvisionnements de toute nature (armes, projectiles, vivres, etc...); au-dessus de l'étage, une terrasse crénelée où se tient le guetteur.

Le logement du seigneur comprend une salle haute qui constitue le logement de toute sa famille, et une salle basse, en partie organisée défensivement (trois créneaux permettent de battre l'entrée du château au cas où la porte aurait été forcée) et en partie utilisée comme resserre des approvisionnements de l'occupant. Le logement du seigneur est, comme le donjon, couvert par une terrasse crénelée.

Le mur entourant le réduit va en s'élevant et s'épaississant vers l'Est; de ce côté, il s'arrondit en pans coupés. On en voit les raisons. Il fallait protéger le plus possible le donjon et le logement du seigneur contre les coups venant de l'Est; il fallait ensuite diminuer la force vive des projectiles susceptibles d'atteindre la partie du mur exposée à ces coups, en faisant dévier les projectiles sur les pans coupés.

(1) Peut-être des magasins.

La citerne est voûtée, sans ouverture dans la voûte. Elle a 4 m. de longueur, 2 m. de largeur, 2 m. de profondeur, soit une contenance de 15.000 litres environ. Son emplacement la préserve au maximum des rayons solaires. Elle est, au surplus, terrassée jusqu'à la voûte sur trois côtés; seul, le côté S.-O. est complètement dégagé. C'est par ce côté, sans doute, que se faisaient le remplissage et la vidange. La citerne était approvisionnée de l'extérieur, au moyen de corvées d'eau pénibles faites à dos d'âne ou de mulet et peut-être aussi par les eaux de pluie.

Il est à remarquer que les terrasses crénelées du donjon et du logement du seigneur contribuent non seulement à la défense des lices, au cas où l'ennemi se serait emparé d'une partie de l'enceinte, mais encore, dans une certaine mesure, à la défense lointaine, au-delà de l'enceinte.

C. — OUVRAGES EXTERIEURS.

Il s'agit de la barbacane, de l'église et du mur défensif.

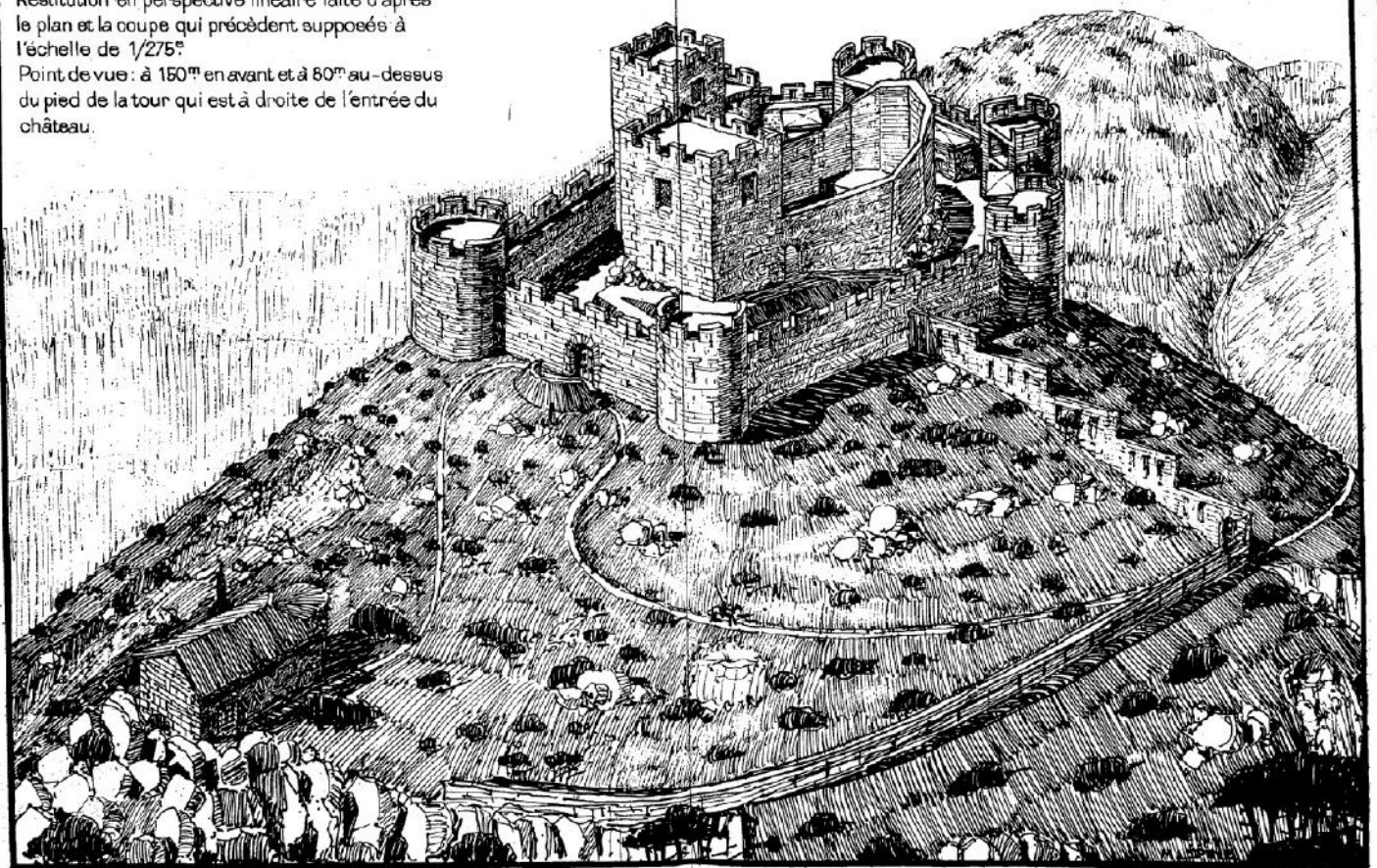
A) *Barbacane.* — C'est une défense basse et rapprochée de la porte d'entrée du château ajoutant sa puissante action aux effets de la courtine Ouest et des deux tours attenantes.

B) *Eglise.* — Dimensions intérieures de la nef : 8 m. sur 5 m. Deux gradins en maçonnerie appuyés contre les murs N., O. et S., devaient être à la disposition des gens de basse condition, soit une trentaine de places. La partie centrale de la nef, en réservant les dégagements nécessaires, pouvait contenir 5 bancs à 2 places, soit une dizaine de nobles ou bourgeois.

Cela peut donner une idée du nombre et de la qualité des personnes appelées à vivre normalement

CHATEAU D'AGUILAR

Restitution en perspective linéaire faite d'après le plan et la coupe qui précèdent supposés à l'échelle de 1/275.
Point de vue : à 150^m en avant et à 80^m au-dessus du pied de la tour qui est à droite de l'entrée du château.



à l'intérieur ou près du château, tout au moins à l'époque de sa construction.

Nous tenons du docteur COURRENT, sur la chapelle, la note archéologique suivante, inspirée par M. J. Poux, archiviste départemental :

« La chapelle est voûtée en cul de four, éclairée dans l'axe antéro-postérieur par une baie longue et étroite, à large ébrasement intérieur; du côté méridional, une fenêtre semblable; des deux côtés de l'axe latéral, des placards.

« La nef est voûtée en berceau, composé d'une concrétion de maçonnerie compacte, construite sur un couchis de charpente à traces visibles en certaines parties de l'intrados.

« A l'extrémité de la nef et sous la naissance de la voûte, se trouve une petite baie d'éclairage à large ébrasement intérieur, sorte de meurtrière fermée en haut par un arc plein cintre.

« La chapelle paraît avoir été garnie à la base des murs de rive de deux banquettes échelonnées dont d'importants fragments sont encore en place.

« La porte, ouverte vers le S.-O., n'a rien de particulier. L'arc en plein cintre d'encadrement a été arraché. Cette porte devait être fermée d'un double vantaill dont les gonds ont disparu. Pas de trace de barre coulissante pour assujettir la porte de l'intérieur. Il est impossible de dater l'appareillage qui est en moellons bruts sommairement dressés sur la face nue. Cet appareillage n'a rien de comparable avec l'appareillage élégant de la fortification.

c) *Mur défensif.* — Le mur défensif part de la courtine Sud à laquelle il est sensiblement perpendiculaire et aboutit par son autre extrémité à un affaissement profond du terrain absolument infranchissable. Le mur se retourne ensuite vers l'Ouest,

jusqu'aux escarpements sur lesquels, l'église a été bâtie. Le mur défensif est pourvu de quelques créneaux. Il semble que l'on ait voulu utiliser l'affaissement du terrain pour rendre, à peu de frais, l'accès de l'entrée du château encore plus difficile par le Sud.

Remarque. — Il convient de signaler que le plan du château au 1/500^e, joint à la présente étude, cesse d'être à l'échelle en ce qui concerne les chemins permettant d'accéder, depuis le col, soit à la porte d'entrée du château, soit à la poterne. En réalité, si la mise en page l'avait permis, le col aurait été reporté en direction N.-E., à 0 m. 16 de la tour n° 4 et le mur défensif, en direction S., à 0 m. 08 de la courtine. Du mur défensif au col, le chemin descend en pente régulière, en contournant la partie Est de l'enceinte.

D) *alentours immédiats.* — Autour du château, le terrain parsemé d'arbustes en boule rabougris (lentisques, buis, romarins...) et de pointes de rocher émergentes qui soutiennent des éboulis, s'incline avec une pente régulière d'environ 40 à 50 p. 100 :

Au Nord, jusqu'à un premier ravin distant d'environ 150 mètres;

Au Sud, jusqu'à un second ravin distant d'environ 200 mètres;

A l'E.-N.-E., jusqu'à un col distant d'environ 80 mètres;

A l'Ouest, jusqu'aux escarpements infranchissables distants d'une quarantaine de mètres, sur lesquels la chapelle a été bâtie.

Au delà du col et toujours en direction E.-N.-E., s'élève graduellement un mamelon dont le sommet distant d'environ 500 mètres du château, le domine d'une quarantaine de mètres. Ce mamelon, encore couvert de taillis, devait être boisé au moyen-âge. (Voir la carte d'E.-M. au 1/80.000^e).

III. Son Organisation Défensive et ses Possibilités de Résistance

La description qui précède donne la clef de l'organisation défensive du château. Difficilement abordable par le Nord (à remarquer la précaution prise d'augmenter le diamètre intérieur de la tour n° 6 : 5 mètres au lieu de 3), encore moins abordable par le Sud (mur défensif), inaccessible par l'Ouest (escarpement), c'est sur le renforcement de la fortification faisant face à l'Est que l'attention de l'Ingénieur devait naturellement se porter.

On a vu dans le paragraphe précédent qu'il en avait bien été ainsi (tours rapprochées, chemins de ronde des courtines élargis par la toiture en terrasse des bâtiments adossés à l'enceinte, mur élevé, particulièrement solide et en pans coupés du réduit).

Avant d'examiner les possibilités de résistance du château, il convient de rechercher quels pouvaient être l'armement et les autres moyens de lutte des adversaires en présence, c'est-à-dire de l'assiégeant et de l'assiégé. On verra plus loin qu'ils étaient sensiblement les mêmes, en raison des circonstances de lieu. Encore faut-il distinguer entre deux époques : *Avant l'Artillerie* ; *Après l'Artillerie*.

AVANT L'ARTILLERIE

ARMES DE MAIN.

LUTTE LOINTAINE.

Arc lançant des flèches;

Arbalète à étrier lançant des traits, des carreaux.

LUTTE RAPPROCHÉE.

Courte épée ou Coustil;

Longue pique :

à pointe en forme de feuille de laurier;

à crochet pour renverser les échelles d'assaut en les tirant à soi par les créneaux ;

emmanchée d'une large lame semblable à une faux redressée (le fauchard), pour dégager les chemins de ronde envahis.

(Ces deux dernières armes étaient spéciales aux assiégés).

L'*Arbalète* était plus précise et plus puissante que l'*Arc*; mais tandis que l'*Arc* lançait une dizaine de flèches par minute, l'*Arbalète* ne pouvait envoyer que deux traits ou deux carreaux.

La portée utile de ces armes tirant à toute volée sur un groupement d'hommes ou d'animaux était supérieure à 150 mètres. Dans la guerre de siège où l'on tirait sur des assaillants dispersés et abrités derrière des terrassements ou des boucliers, leur portée utile ne devait guère dépasser 60 à 80 mètres.

Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il y ait une distinction à faire entre la flèche, la sagette ou le trait, également pourvus d'une pointe fine et acérée. Quant au carreau, c'était un gros trait de choc, empenné et court portant une grosse tête de métal.

Certains carreaux, grands et gros, quelquefois empennés d'airain, étaient lancés à l'aide de la grande arbalète à tour.

ARMES DE POSITION.

La *Grande Arbalète à tour*, pouvant lancer de plein fouet, à 50 mètres au moins, un dard de plus de 5 mètres de long, véritable soliveau armé de fer, des barres de fer rougies au feu, de gros traits garnis d'étoupes emflammées. Cette arbalète pouvait être pointée.

La *Pierrière* lançant en bombe de grosses pierres, des barils remplis de matières inflammables, allumées avant le départ du coup, etc., etc.

Portée de ces engins : 50 à 200 mètres, suivant le volume et le poids des projectiles.

APRÈS L'ARTILLERIE

Les armes à feu ne se perfectionnèrent qu'avec une extrême lenteur. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, c'est-à-dire vers l'époque où le château d'Aguilar fut abandonné, les armes ci-après étaient employées dans les sièges, *concurrentement* avec celles du Moyen-Age.

ARMES DE MAIN.

LUTTE LOINTAINE.

L'Arquebuse. — Il fallait trois minutes pour la charger, deux minutes pour tirer, soit un coup de feu par cinq minutes et la portée n'était pas de 150 mètres.

ARMES DE POSITION.

LUTTE LOINTAINE.

Le *Mortier* propre à lancer en bombe de gros boulets de pierre ou des bedaines remplies de matières inflammables.

La *Coulevrine bâtarde*, pièce de siège, longue de 3 m. 15, lançant un projectile en fer d'environ 3 k. 500 à six ou sept cents mètres. Comme elle pesait 2.200 kilos avec l'affût, elle était attelée de 13 chevaux.

POSSIBILITES DE RESISTANCE.

Que pouvait faire dans un siège l'arquebusier exposé à recevoir 50 flèches d'un archer ou 10 traits d'un arbalétrier alors que, pendant le même temps, sa riposte était limitée à l'envoi d'une seule balle?

On peut admettre que le mortier fût à égalité d'effet avec la pierrière et eût sur cette dernière l'avantage

d'être moins encombrant et peut-être moins vulnérable, en tout cas, plus facile à déplacer.

Quant à la coulevrine bâtarde, elle était trop lourde pour être utilisée en pays fortement accidenté et tout autre canon, d'un calibre moindre, n'eût pas été bien dangereux pour la fortification.

On raconte cependant que le château d'Aguilar aurait été canonné. On montre même au sud du château et au-delà du ravin dont il est question plus haut (D. Alentours immédiats), une friche appelée l'Artillerie, sur laquelle des boulets auraient été trouvés. (1).

Les circonstances de lieu auxquelles il a été fait allusion plus haut, étaient telles que l'assiégeant ne pouvait amener devant le château :

Ni le Canon, ni utilement l'Arquebuse ;

Ni les machines de choc (béliet ou mouton ou bosson), qu'il eût été très difficile, sinon impossible, à cause de la pente des glacis du fort, de pousser jusqu'au pied de l'enceinte ;

Ni les machines de jet (trébuchet, mangonneau, machines à contre-poids réclamant une construction soignée et difficiles à transporter par de très mauvais chemins, en raison de leur volume), sauf la pierrière que les bois du mamelon N.-E. permettaient de monter sur place.

Ni les machines d'escalade (châteil ou beffroi, pour les mêmes raisons que pour les machines de choc), sauf la simple échelle.

(1) On a ramassé des boulets en pierre autour du château d'Aguilar et aussi un boulet en fer qui se trouve au musée de Tuchan ; ce boulet a un diamètre de 0,10 centimètres.

On ne pouvait non plus songer à attaquer le château par la Mine, les rochers affleurant les glacis, surtout près de l'enceinte.

L'assiégeant ne pouvait donc lutter qu'à armes égales avec l'assiégé; et comme ce dernier était bien abrité derrière ses parapets, autant dire que si l'assiégeant tentait une attaque de vive force, il était vaincu d'avance.

Finalement, pour venir à bout du château, abstraction faite de la surprise et de la ruse, il n'y avait que le blocus.

Blocus. — Avec un effectif d'une soixantaine d'hommes (6 par tour, 2 par courtine, 12 disponibles), le château d'Aguilar était, à proprement parler imprenable. Il ne pouvait succomber que par manque de munitions, de vivres et surtout d'eau. En comptant 10 litres d'eau par jour pour tous les besoins d'un homme, la consommation journalière totale était de 600 litres. La Citerne qui contenait 15.000 litres, devait donc être épuisée au bout de $15.000 : 600 = 25$ jours, soit plutôt 20 jours, en comptant quelques têtes de bétail, (moutons, chèvres), constituant la réserve de viande sur pied.

Attaque de vive force. — L'assaillant mettait à profit la supériorité de ses engins de guerre, de son ascendant moral, de ses effectifs pour se lancer à l'attaque du défenseur, après avoir plus ou moins démantelé la fortification et engagé une lutte corps à corps.

Ruse. — On attirait le défenseur en dehors des murailles pour lui livrer combat et l'écraser par supériorité numérique.

Surprise. — On profitait de ce que la garnison se gardait mal pour s'introduire dans la forteresse soit par escalade, soit par une porte.

Blocus. — On isolait la forteresse assiégée en l'entourant d'un cordon de troupes. La capitulation s'imposait lorsque les vivres étaient épuisés.

L'assiégeant, aux prises avec des difficultés journalières de même nature (munitions, vivres, eau), mais très sensiblement accrues du fait qu'il n'avait généralement pas de gros approvisionnements constitués et qu'il ne pouvait, en particulier, se procurer les vivres que par la violence, n'attendait pas ce long délai pour lever le blocus et déguerpir.

Le Château d'Aguilar, bien commandé et disposant d'une soixantaine d'hommes n'avait pas qu'un rôle passif à jouer. La moitié de son effectif pouvait, le cas échéant, être utilisé pour tendre des embuscades, dans les ravins du voisinage, aux bandes ennemies dont l'approche était signalée.

Escarmouche. — Le seul fait de guerre, si l'on peut dire, auquel le Château d'Aguilar a participé et dont l'histoire a conservé le souvenir, est raconté tout au long dans le Livre premier des Commentaires de Montluc, sous le titre « Escarmouche près du château de Tautabel ». Le docteur COURRENT a reproduit cette anecdote dans le tome XIV, page 109, du Bulletin de la Société d'Etudes Scientifique de l'Aude, publié en 1903.

Une rectification à apporter au récit de Montluc pour le rendre compréhensible :

Il faut substituer les mots « Château d'Aguilar » aux mots « Château de Tautabel ».

C'est, d'ailleurs, en octobre 1542, après l'insuccès du siège de Perpignan, entrepris en présence du Dauphin, qu'il faut situer cette escarmouche.

En fait, l'armée française ayant levé le camp, les réserves qu'elle laissait avaient été transportées à Tuchan. Une bande espagnole tentée par ces approvisionnements était venue par la garrigue de Vingrau. Arrivée au ruisseau de Donneuve et avant d'aller plus

loin vers Tuchan, elle avait envoyé une reconnaissance vers le château d'Aguilar dont les occupants, s'ils avaient été en nombre, auraient pu leur couper le chemin du retour.

Une observation à faire au sujet de l'armement des deux partis en présence: Pas d'arc ni d'arbalète, mais seulement la pique et l'arquebuse.

La reconnaissance ayant été repoussée, la bande entière retraite du côté de Vingrau.

IV. SON OBJET

Le château d'Aguilar a été édifié à la fin du XII^e siècle, sans doute pour dominer la belle plaine entourée de montagnes qui s'étend de Tuchan à Paziols, mais aussi, et surtout, afin de surveiller et, si possible, interdire à toute bande hostile venant du Narbonnais, le débouché des chemins qui, coupant à travers les Corbières Orientales et utilisant le fond des vallées, le plus souvent encaissées, permettaient de tourner la grande voie d'invasion du Roussillon qui passait par le défilé de Salces, si facile à défendre par les Roussillonnais.

Le saut de la Berre à Gléon, entre Portel et Durban, étant alors impraticable, ces chemins ne pouvaient être, semble-t-il, qu'au nombre de deux, savoir :

- | | |
|---|------------------------|
| 1 ^o Sigean, Fraisse-des-Corbières | } St-Jean-de-Barrou |
| 2 ^o Sigean, Lapalme, Treilles, Col de Feuilla | |
| 3 ^o Embres | } Ruisseau de Domneure |
| { Ruisseau Sud du Col d'Extrême
Nouvelles, Ruisseau de Nouvelles | |

En tout cas, le site choisi pour le château d'Aguilar répondait bien aux desiderata exprimés ci-dessus : Non seulement le château dominait de 150 mètres environ et à une distance de 1.200 mètres, le débouché des deux chemins, c'est-à-dire le confluent des deux premiers ruisseaux et une partie du troisième, mais encore il avait des vues directes sur toute la plaine de Tuchan-Paziols et les hauteurs environnantes, ainsi que sur la tour de Tautavel. Par ailleurs, il devait être indirectement relié vers l'Est, aux hauteurs roussillonnaises (Mountoulié de Perillou) pas-

sant au Nord de Périllos, d'où l'on pouvait aisément surveiller la vallée de Saint-Jean de Barrou à Embres. Ainsi, les guetteurs qui, nuit et jour, veillaient sur les terrasses des donjons, ou en des points choisis de certaines montagnes, pouvaient-ils, au moyen de signaux conventionnels faits généralement avec des feux de bois, aviser rapidement les régions intéressées du danger menaçant.

Ainsi la garnison du château d'Aguilar, en particulier, pouvait-elle tendre des embuscades dans le ruisseau du col d'Extrême ou le ruisseau de Nouvelles avant l'arrivée des bandes signalées et cela d'autant plus facilement que le château d'Aguilar n'avait pas à craindre d'être tourné à l'Est, grâce à la garrigue rocailleuse, aride, désertique, et presque impénétrable qui le relie aux montagnes de Périllos.

Le traité de Corbeil (1258) est-il dit plus haut (I. Histoire sommaire du Château), en reculant la frontière Aragonaise au-delà du Fenouillédès, avait fait perdre peu à peu au château d'Aguilar de son importance première. Est-ce à dire qu'il en était dépourvu à tout jamais au moment de son abandon? Et puisqu'en 1343, il était l'un des cinq fils de la Cité de Carcassonne (1) ne serait-ce pas curieux de savoir l'intérêt militaire que l'on portait environ cent ans après l'abandon d'Aguilar, sinon aux quatre autres châteaux, puisque Termes était au centre des Corbières, du moins à trois d'entre eux plus près de la frontière, savoir Quieribus, Pierrepertuse et Puylaurens?

(1) « En 1343... (Tome XIV du Bulletin de la Société, p. 125, docteur Courrent).

« Item... Il est de savoir que, aux marches par deçà, sur la frontière d'Aragon, est la dite Cité de Carcassonne, qui est la mère et a ses cinq fils, savoir : Puylaurens, Aguilar, Quieribus. Pierrepertuse et Termes ».

Le document ci-après (2) va nous renseigner à cet égard.

Il n'est ni signé, ni daté; mais le préambule permet de le situer entre 1630 et 1632 (alors que Louis XIII songeait à s'emparer du Roussillon) et de l'attribuer à un personnage des plus qualifiés. On n'en donnera d'ailleurs qu'un extrait pour ne pas alourdir inutilement la présente étude.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Relation touchant les costes du Languedoc, celles de Roussillon et de Catalogne, et des avantages qu'a la France sur l'Espagne de ce côté-là.

AU ROY

SIRE,

« Ayant reçu commandement de Mgr le duc de Montmorency d'aller dans les Comtés de Roussillon et de Catalogne et autres frontières qui nous séparent d'eux par le Languedoc, comme aussi de visiter nos costes de mer et les leurs, j'ay travaillé avec toute sorte de soin pour tâcher de n'omettre rien qui pût servir à l'intention pour laquelle j'étois envoyé de quoi je fis rapport au long à Mgr le Cardinal dans Pignerol, lequel ayant vu la carte que j'en avois faite, me commanda de l'accompagner de ce discours pour en faciliter l'Intelligence.

« Je suivis quelque tems Votre Majesté en Savoye pour lui présenter l'un et l'autre, mais en même tems que je croyois trouver l'occasion plus favorable,

(2) Bibliothèque Nationale (mss.), fonds Languedoc-Bénédictins, tome II, dernier folio, en copie et sans carte.

je reçus commandement d'aller servir dans votre armée d'Italie, près de Mgr le Duc de Montmorency, d'où la maladie qui a été si générale me retira et ne m'a permis plutôt que maintenant de vider mes mains de cette Relation pour la présenter à Votre Majesté. Et où elle remarquera, s'il lui plaît, l'état de la plaine du Roussillon, vallée de Conflens et Connat, et la frontière depuis Leucate jusqu'au pays de Donnazan, ensemble leurs costes de mer et celles de votre province de Languedoc.

« A cet effet, suppliant très humblement Votre Majesté considérer comme il semble que la nature a pris un particulier soin à séparer ces deux puissantes monarchies sur lesquelles ainsi que sur deux pivots toute la chrestienté se meut, non seulement de mœurs et de façon de vivre, mais encore prévoyant que l'antipathie qui est entre les peuples dont elles sont composées, servant de motif aux continuels desseins qu'ils ont d'entreprendre l'un sur l'autre, produiroit continuellement des désordres et des pertes irréparables, ne leur ayant pu dénier l'accès et la communication, la leur a rendue si difficile qu'elle a pu, nous traitant néanmoins en aisnez. Elle a mis tous les avantages de notre côté. A cet effet, elle a formé une grande chaîne de rochers d'excessive hauteur pour servir de barrière entre eux et nous, qui commençant à sortir des bords de l'estang de Leucate, s'élevent et continuent jusques au pays de Sault duquel ils continuent vers le Midy jusques dans les Pyrénées qui passent au Midy du pays de Donnazan qui dépend de la souveraineté de Béarn et continuent leur trait vers l'Occident, bordent le Mirepoix, le Foix, Comminge et de là en Biscaye où ils se vont plonger dans l'Océan.

« Mais, revenant au dessein particulier qui se

limite à l'étendue de la carte que nous en avons fait, vous observerez, s'il vous plaît, Sire, qu'en douze grandes lieues de pays, qui est l'espace de la plage au pays de Sault et Escouloubre, cette montagne ne donne accès sur elle qu'en sept passages, le plus fréquent desquels est le Malpas, au bord de l'estang de Leucate, chemin ordinaire de Narbonne à Perpignan, est couvert de notre côté par le fort de Leucate et, du côté de l'Espagne, par le fort de Salses qui est un petit cadran que le fort commande. La principale défense consiste en des contremines et l'eau qui les remplit et ses fossés lorsqu'ils s'en veulent servir. L'hiver ce passage de *Malpas* est fort aisé à garder au premier occupant à cause que l'estang est plein et qu'il faut passer dans un chemin rude et tracé dans le roc.

« Le second est le *Trau del Canal* que trente hommes défendent contre une armée, *Opoul*, château de garde pour les Espagnols est à son derrière et le dit Trau. Ce seul passage qui se trouve dans leur terre est de nulle défense que de son appreste.

Le *pas de Paziols* suit après où l'Espagnol a un château de garde que l'on appelle Tautavel et qui a sa vedette au-dessus pour voir le dit passage qui n'est nullement assujetti par le dit château ni même vu. On peut aisément descendre par ce chemin jusques dans la plaine d'Estagel et delà à Espirand, Ribesaltes et Perpignan, par où le roi François fit passer le canon qui fut conduit devant Perpignan sous les ordres de Mgr le Dauphin de France, lequel ayant connu l'importance du passage dénué de défense par la ruine d'Aquilla (Aguilar), qui était autrefois château de garde, avait, pour se couvrir, désigné une forteresse sous *Tucha*, le lieu choisi en très belle

et forte assiette, marqué dans la carte d'une étoile de points et le chemin que fit le canon par la double ligne de points de Narbonne à Perpignan qui passe au pied du dit Château d'Aquilla.

« A une lieue de là est le *Trau de Quiribus* où Votre Majesté a un château de garde qui a vue dans la plaine de Roussillon et qui donne le nom au dit passage et l'assujettit entièrement.

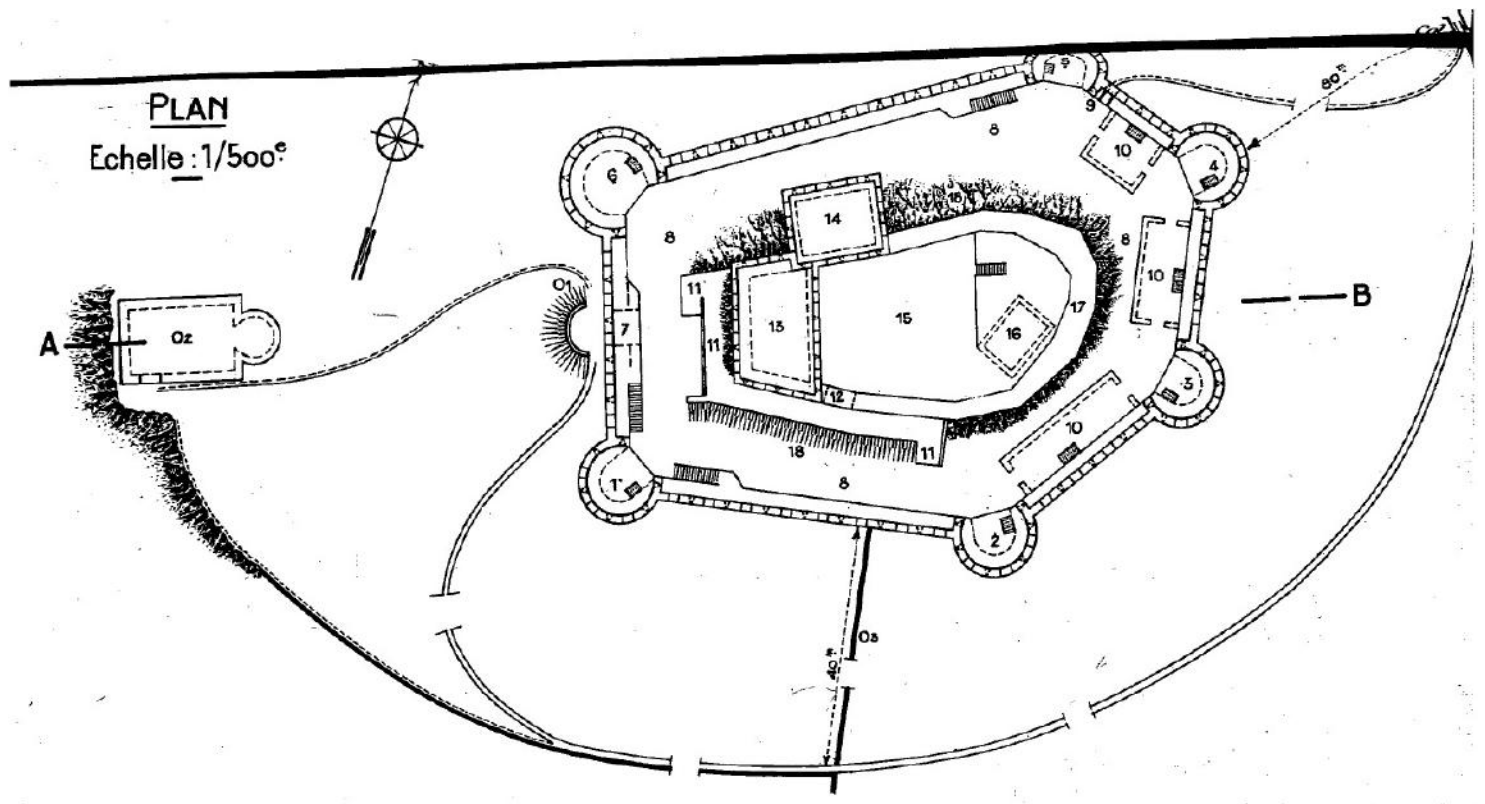
« On trouve après le *Col de la Carabasse*, très pénible et difficile et qui a *Peyre-Pertuse*, château de garde à son derrière.

« Le *Trau de Camps* est à une demi-lieue au-dessus qui va sortir à Bugarach et à quelques villages voisins. Il est fort difficile et le moins utile soit pour attaquer ou défendre.

« Le dernier passage est le *Col Saint-Louis* par où on va à Aquila (Quillan) et Carcassonne, distante huit lieues du dit Col. Le dit passage avec peu de travail se rendrait aisé. Cinq cents pionniers, en un jour, y donneraient voie au canon et delà à Carcassonne se trouverait peu d'obstacles.

« Voilà, Sire, l'état de cette montagne et de quelle façon elle s'oppose aux desseins de nos ennemis, considérant qu'ils n'ont pas seulement à surmonter les difficultés susdites, mais encore six lieues de pays en largeur et le double ou environ en longueur, tout en montagnes presque stériles, leurs passages si étroits qu'à peine les hommes y peuvent passer, appelées les Corbières qui commencent et finissent à leur autre extrémité à Narbonne et Carcassonne et sur lesquelles on ne saurait mener le canon, fors seulement par Paziols, comme nous avons déjà dit.

PLAN
Echelle : 1/500^e



A. Enceinte

- 1. 2. 3. 4. 5. 6. *Tours ouvertes vers l'intérieur*
- 7. *Entrée du Château*
- 8. *Lices*
- 9. *Poterne*
- 10. *Logements éventuels Magasins Ecaries*

B. Réduit

- 11. *Rampes d'accès*
- 12. *Entrée du réduit*
- 13. *Logement du Seigneur*
- 14. *Donjon*
- 15. *Cour et terre-plein*
- 16. *Citerne voûtée de 20^m environ*
- 17. *Mur d'enceinte du réduit*

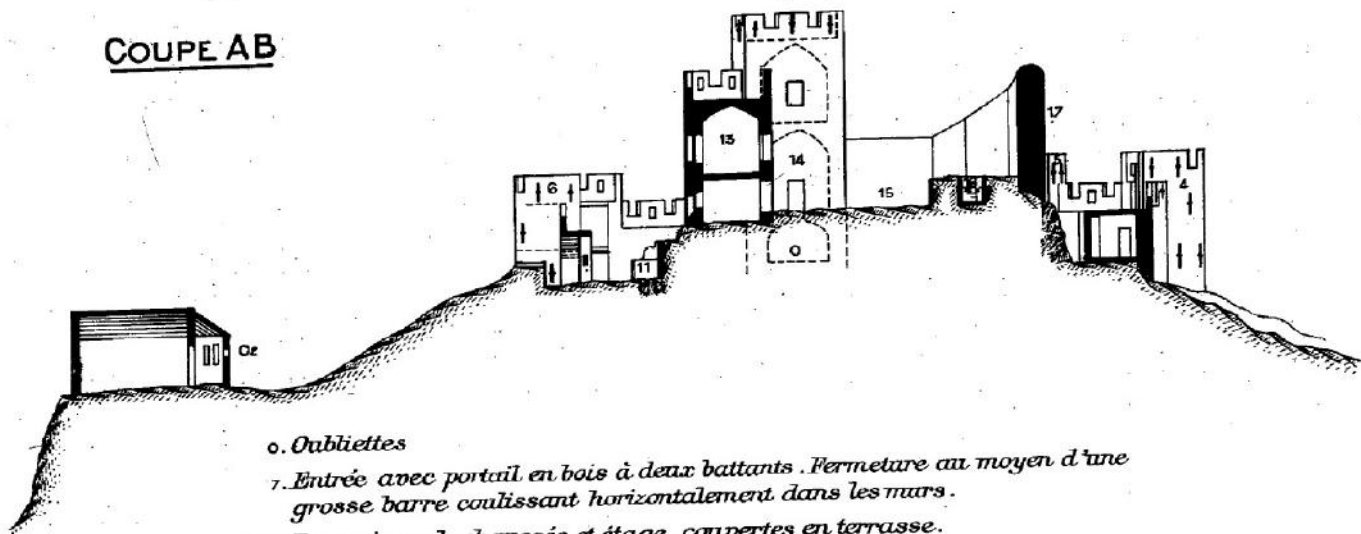
18. *Glacis*

C. Ouvrages extérieurs

- 01. *Barbacane*
- 02. *Chapelle*
- 03. *Mur défensif*

CHATEAU D'AGUILAR (ou VIALA) près Tuchan (Aude)

COUPE AB



o. Oubliettes

7. Entrée avec portail en bois à deux battants. Fermeture au moyen d'une grosse barre coulissant horizontalement dans les murs.
4. 5. 6. Tours à rez de chaussée et étage, couvertes en terrasse.
15. Logement avec salle pourvue de meurtrières défendant l'entrée du château.
14. Donjon avec deux salles et les oubliettes.

Les autres numéros de la coupe ne présentant aucune particularité sont les mêmes que ceux du plan.

« Car, par le col Saint-Louis, une armée se trouvant enclavée entre le pays de Sault, le Mirepoix et les Corbières où on ne peut aller en gros ou en petites troupes, on courroit hazard d'être battus, du moins il serait inutile et, d'ailleurs, ayant en tête Carcassonne, Castres, Castelnaudary et Toulouse et quantité de bons lieux bien peuplés, il faudrait qu'elle fut plus puissante qu'on ne la peut sortir d'Espagne pour nous donner de l'appréhension.

« Et de plus qu'avant d'en venir là, il faut assujettir un petit pays nommé Fenouillédès, composé de 36 bourgs ou villages et d'un château de garde appelé Puylaurens, pays fort montueux, rude et peuplé d'hommes hardis et laborieux, lequel pays est au-delà des passages que nous avons marqués et posé comme un corps de garde avancé, hors de nos retranchements.

« Ce petit pays borde le Roussillon du côté des Isles (Illes) et Estagel et toute la vallée du Conflens et Connat jusques au Col de la Bataille où commence le Dounezan et où finit la frontière de Languedoc pour reprendre le Mirepoix et jusques au pays de Foix que nous n'avons pas encore ajouté à la carte.

« Cette frontière discernée par la ligne qui commence à la plage de Leucate, passe au Malpas et se continue jusques au Col de la Bataille, au long d'Escouloubre.

« Il y a encore un passage pour nous le plus aisé de tous au long de la plage de l'estang de Leucate et la mer, où l'on peut marcher en corps d'armée jusque dans le cœur du Roussillon et sans empêchement aucun que la rivière de Lagly, laquelle est guéable en tous temps et où l'on peut à un besoin qu'elle aurait grossi des neiges fondues ou autrement,

faire descendre par mer nombre de bateaux et entrer sur icelle par son dégorgeement à la mer, pour d'iceux se servir pour la passer. Après quoi on rencontre Toureilles, Villelongue, Sainte-Marie-la-Mer, Canet, Saint-Laurent, Garrieux et autres grands bourgs sans défense ni fortification aucune.

Le dit passage ne peut servir à nos ennemis qu'ils n'aient premièrement pris Leucate, attendu que la plage est rompue en son assise par le cap de l'Affranquit, rocher que bat la mer et qui est inaccessible de son côté, si bien qu'il faudrait venir passer sous le fort de Leucate qu'on ne peut sans le prendre.

« Ce qu'ayant bien reconnu l'Espagnol, il a fait sonder sur l'extrémité de la frontière, au plus étroit de la plage, s'il y trouverait de l'eau douce avec dessein d'y fermer le dit passage par une forteresse à l'endroit marqué dans la carte par une étoile de points.

« Mais Leucate prise, ils ne trouvent nul obstacle jusqu'à Narbonne, Desferrocabail est un passage par où les charrettes peuvent monter et descendre. Tout l'avantage que nous avons cinq lieues de pays presque stérile, défaut qu'ils peuvent se parer par la mer, pouvant aborder l'Affranquit avec des galères qui ne sauroient pourtant y demeurer en sûreté, mais bien barques et frégates qui sont toutes construites en Espagne pour tirer à terre lorsque la mer les y oblige et de plus que La Nouvelle est le dégorgeement de l'estang de Peiriac et la mer n'est qu'à une demilieu de là, où les barques et les frégates entrent et où il n'y a aucune forteresse. *Séjan* est un petit bourg fermé qui ne leur pourrait servir que pour leur donner retraite.

Voilà, Sire, quant aux desseins, que nos ennemis pourraient tenter par terre et à leur bienséance. Reste à voir l'usage ou difficulté qu'ils pourraient rencontrer entreprenant sur nous par mer ».....

(La fin de la Relation n'est pas reproduite comme étant hors du sujet).

